FICHE DE SYNTHESE 6

PUTANGES-PONT-ECREPIN
ASSOCIATION VAL D'ORNE ENVIRONNEMENT

Un partenariat avec les associations locales pour inventorier les éléments du paysage

CONTEXTE

La commune de Putanges-Pont-Ecrepin fait partie de la Communauté de Communes du Val d'Orne. Elle se situe à l'extrémité de la Suisse Normande. Ayant une sensibilité importante sur le thème du bocage, au moment de la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme, la commune a saisi cette opportunité pour établir un inventaire des haies, en partenariat avec l'Association Val d'Orne Environnement et le Conservatoire des Espaces Naturels de Basse-Normandie.

Ce que dit le PLU :

Dans le règlement écrit :

- Les éléments végétaux repérés au titre de la loi paysage et figurant au plan de zonage **doivent être préservés**. Toute suppression ou modification doit **faire l'objet d'une déclaration préalable**. Leur abattage partiel ou total est **subordonné à leur remplacement par des plantations d'essences équivalentes**.
- Les Espaces Boisés Classés figurant au plan de zonage sont à conserver, à protéger ou à créer et sont soumis au régime des articles L.130-1 à L.136-6 du Code de l'Urbanisme.
- Les essences suivantes sont interdites : les conifères, les lauriers-palmes, les peupliers d'Italie.
- **Les haies sont composées d'essences traditionnellement plantées dans le secteur.**
- Ces plantations et haies ne doivent en aucun cas nuire à la visibilité des voies de circulation.

1 Méthodologie pour la concertation

- Une réunion a été organisée pour la révision du POS, avec la présentation du projet d'inventaire des haies de la commune.
- Le Conseil Municipal, le maire et la commission communale (composée de différents acteurs du territoire : agriculteurs, habitants...), étaient partants pour le projet.
- Des critères sélectionnés ont été proposés à la commission communale en présence du Conseil Municipal.
- La cartographie a ensuite été rendue publique, avec un affichage en mairie. Aucune remarque n'a été faite par rapport à cette carte.

2 Méthodologie pour l'inventaire des haies

L'inventaire des haies a été réalisé par le Conservatoire des Espaces Naturels de Basse-Normandie (dans les années 2000).

- L'inventaire comprenait les haies et les murets en pierre sèche de la commune de Putanges-Pont-Ecrepin.
- Selon le rôle des haies, différents critères ont été déterminés, notamment le rôle paysager et le rôle anti-érosif.
- Les chemins creux ont également été inventoriés (120 km de recensés) ainsi que les mares (plus de 100 mares sur le secteur).
- Les deux outils réglementaires utilisables dans un Plan Local d'Urbanisme ont été retenus pour la protection des haies, soit au titre des EBC, soit au titre de la loi paysage.

Aujourd'hui sur le territoire, il y a :

- Un **inventaire des haies et des murets en pierre sèche** qui a duré une quinzaine de jours. C'est la commune qui finançait le projet d'inventaire. Quelques espèces faunistiques ont également été répertoriées.
- **Dans le cadre du Programme Régional d'Actions sur les Mares (PRAM)**, un plan de restauration des mares a été établi. C'est un projet qui a bien été reçu par la population locale.
- Un **circuit découverte** nommé « arbre qui es tu ? » a été créé par l'association Val d'Orne Environnement.
- La CDC du Val d'Orne subventionne les plantations de haies. L'association a planté environ 500 mètres de haies sur la commune de Putanges.
- Un inventaire de la biodiversité communale sur Putanges-Pont-Ecrepin, a été réalisé par le CPIE des Collines Normandes (2013), financé par l'Europe, la DREAL, les diverses associations locales... Avec de nombreuses animations autour de ce thème.

Et après ?

- L'association Val d'Orne Environnement souhaiterait mettre en place le projet d'une filière bois-énergie sur le territoire. Elle regrette qu'il n'y ait eu aucun suivi de l'inventaire ensuite, pas de communication sur les résultats de cette action.
- Elle encourage la CDC du Val d'Orne à adhérer aux différentes actions concernant le bocage, notamment en ce qui concerne la thématique bocagère (projet de replantation, plans de gestion du bocage).

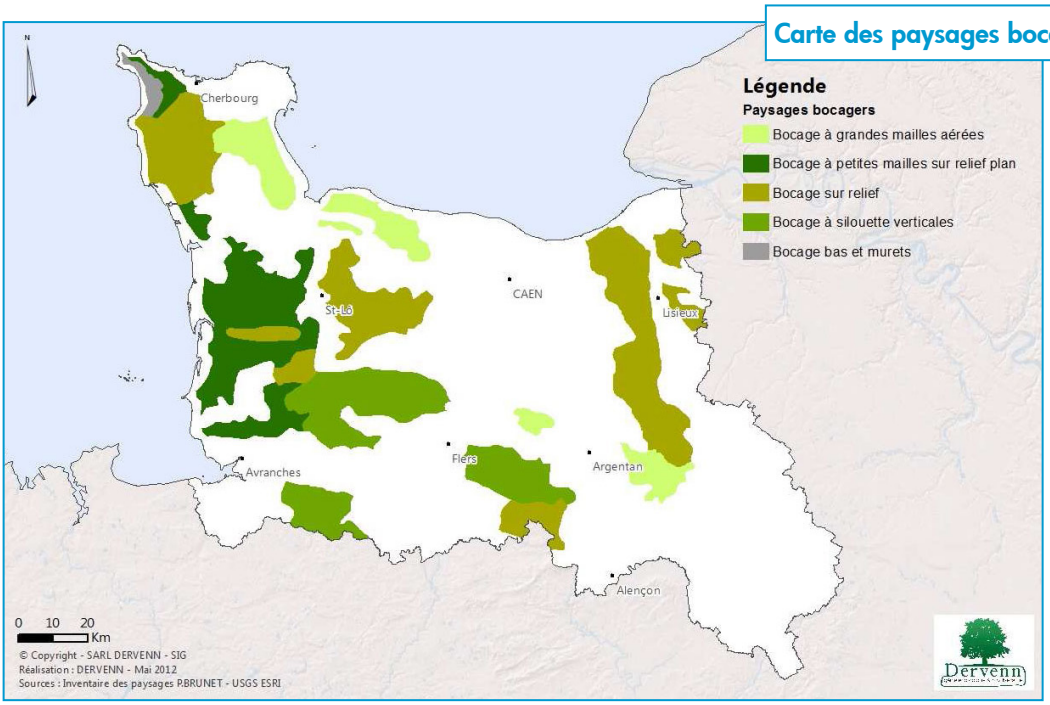

Carte des paysages bocagers de Basse-Normandie

Source : SRCE Basse-Normandie, 2014

Cette carte vous indique les parties de la Basse-Normandie possédant le même type de paysage bocager que celui de la commune de Putanges-Pont-Ecrepin

CONTACTS

- Mairie de Putanges-Pont-Ecrepin
- Nicole LOTTIN, présidente de l'association Val d'Orne Environnement

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA RÉGION
BASSE-NORMANDIE

Septembre 2014